

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE
DEMANDE D'ATTESTATION D'ACCUEIL
UNIQUEMENT SUR RDV**

ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS

- Un justificatif d'identité :
 - Carte Nationale d'Identité **ou** passeport **ou** titre de séjour

- Justificatif de logement :
 - Contrat de location **ou** titre de propriété mentionnant la surface du logement

- Un justificatif de domicile récent :
 - Quittance de loyer, d'eau, d'électricité, gaz, téléphone fixe internet...

- Justificatif de ressources :
 - 3 derniers bulletins de salaire **et/ou** tout document attestant des ressources du foyer
 - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus

- Renseignements sur la personne hébergée :
 - Nom
 - Prénom
 - N° Passeport, date et lieu de délivrance
 - Date et lieu de naissance
 - Nationalité
 - Adresse
 - Durée du séjour en France : dates d'arrivée et de départ (90 jours maximum)

- 30 € de timbres fiscaux **dématérialisés**
(à acheter en bureau de tabac ou sur Internet <https://timbres.impots.gouv.fr>)